

Résolution #AG-SPUQO-13.02.2017-02

Résolution pour entériner les recommandations du Rapport de l'Enquête sur la sécurité, la sexualité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU)

ATTENDU les résultats de l'Enquête sur la sécurité, la sexualité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU) présentés en décembre 2016 ;

ATTENDU que le Rapport mène au constat que des membres de la communauté universitaire de l'UQO, dont des professeures, professeurs membres du SPUQO, vivent des situations de harcèlement et de violences sexuelles ;

ATTENDU les lacunes considérables sur le plan du soutien, des mécanismes et processus de dénonciations du harcèlement et des violences sexuelles à l'UQO ;

ATTENDU l'impératif d'assurer à toutes et à tous les membres de notre communauté universitaire un environnement libre de harcèlement et violences sexuelles ;

ATTENDU les recommandations présentées dans le Rapport de l'Enquête sur la sécurité, la sexualité et les interactions en milieu universitaire pour corriger ces lacunes ;

ATTENDU la résolution #CS.SPUQO.09-01-2017.01 ;

ATTENDU les discussions en séances ;

IL EST RÉSOLU

D'ENTÉRINER les recommandations présentées dans le Rapport de l'Enquête sur la sécurité, la sexualité et les interactions en milieu universitaire ;
[les recommandations sont reproduites en annexe] ;

DE RECOMMANDER que de la contribution de l'ensemble de ses membres participant au comité prévu dans la recommandation 1 soit reconnue et que les étudiantes et étudiants pourront se voir reconnaître des crédits par leur programme d'études pour leur participation ;

D'APPUYER l'initiative de l'Association générale des étudiants de l'UQO d'implanter un bureau indépendant pour accueillir les dénonciations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Recommandations

Tel que le rappellent les auteurs du rapport *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault* (2016), les universités sont tenues d'offrir un environnement de travail et d'études « juste et équitable » aux personnes qui y travaillent et y étudient. Compte tenu des données émergentes de l'ESSIMU, les chercheuses responsables de la collecte de données à l'UQO formulent les recommandations suivantes, lesquelles sont basées sur le présent portrait descriptif :

1. L'UQO doit mettre sur pied un comité permanent, regroupant des membres de tous les corps d'emploi et de tous les statuts à l'UQO, lequel serait chargé de mettre sur place des campagnes de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles à l'université. Ce comité doit s'assurer de la rémunération de l'ensemble de ses membres et doit être financé de manière à pouvoir accomplir adéquatement sa mission;
2. L'UQO doit revoir ses politiques en place afin que celles-ci puissent adéquatement répondre aux impacts de ces violences sur les survivantes, en plus de décourager les agresseurs^[1]. L'élaboration d'une politique dédiée aux violences sexuelles constitue un premier pas important. Les politiques de l'UQO en matière de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles, ainsi que les ressources disponibles, doivent être clairement visibles sur le site Internet de l'UQO^[2], elles doivent également être claires et sans ambiguïté afin que les personnes qui s'y réfèrent puissent les interpréter rapidement et justement.
3. L'UQO doit mettre en place un bureau indépendant, chargé de recevoir et de traiter les plaintes relatives aux violences sexuelles formulées par les membres de la communauté universitaire, d'offrir du soutien aux survivantes et de participer aux activités de sensibilisation mises de l'avant par le Comité permanent chargé de la prévention des violences sexuelles en milieu universitaire. Ce bureau unique et indépendant doit avoir une adresse aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme et doit être ouvert et accessible au moment où les personnes (quel que soit leur statut à l'UQO) en ont besoin et non pas uniquement selon les prescriptions qui conviennent davantage à la haute direction de l'UQO^[3].
4. La haute direction de l'UQO doit s'impliquer activement dans les initiatives visant à éliminer la violence sexuelle en milieu universitaire^[4], c'est-à-dire assurer le financement et la pérennité de ces initiatives; libérer et encourager le personnel ainsi que les membres de la communauté étudiante à y participer; et s'y présenter personnellement, afin de démontrer que ces initiatives sont le résultat d'une approche concertée à laquelle toutes les instances universitaires adhèrent;
5. L'UQO doit s'assurer de maintenir des statistiques annuelles sur le taux de dénonciation de l'ensemble des violences sexuelles en milieu universitaire, accompagnées des mesures disciplinaires mises en place, le cas échéant;
6. L'UQO doit mettre en place un plan prévoyant la formation obligatoire et récurrente du personnel, particulièrement des personnes dont la description du poste comprend la supervision de personnel ou d'[étudiant.es](#), ainsi que d'[étudiant.es](#) responsables des activités étudiantes, des regroupements étudiants et autres organisations (par exemple, les équipes sportives et les délégations étudiantes participants à des activités académiques). Elle doit par ailleurs offrir des activités d'éducation récurrentes aux [étudiant.es](#) qui amorcent leurs études à l'UQO. Ces formations pourraient être offertes en partenariat avec les organisations spécialisées en la matière, œuvrant sur les territoires de Gatineau et Saint-Jérôme.

[1] Tel que le recommande METRAC, dans son document *Sexual Assault Policies on Campus : A Discussion Paper* (2014). Toronto : METRAC [en ligne : http://www.metrac.org/wp-content/uploads/2014/11/final.formatted.campus.discussion.paper_.26sept14.pdf]

[2] Ceci est un besoin qui a été exprimé par des [étudiant.es](#) dans le cadre d'autres recherches portant sur le harcèlement sexuel (Fusilier et Penrod, 2015)

[3] Tel que le recommandent les auteurs du rapport albertain, *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault* (Sexual Violence Review Group, 2016).

[4] Ainsi que le recommandent les membres du *Groupe de travail sur le respect et l'égalité* de l'Université d'Ottawa (2015).